



Les badges ouverts

Guide pour l'éducation des adultes

Qu'est-ce qu'un badge ?

Un badge est une image numérique qui contient « en filigrane » des informations qui expliquent ce que le badge atteste, à qui il a été attribué, à quelle date et éventuellement pour combien de temps, sur quels critères et par quel organisme.



Pour un organisme de formation, attribuer un badge, c'est attester une compétence acquise, une réalisation concrète, ou une participation active à une activité. Ainsi, des badges peuvent être attribués à tous les niveaux d'éducation et de formation et valider des apprentissages formels ou informels. En particulier, ils peuvent valoriser des savoir-être et des savoir-faire recherchés par les employeurs : organisation, gestion du temps, résolution de conflits, travail en équipe... Ils peuvent aussi jalonner un parcours de formation et être délivrés automatiquement par une plate-forme de formation en ligne à chaque évaluation réussie.

Les possibilités offertes par les badges sont nombreuses, tant dans leur contenu et leur objectif (que montrent-ils ?), que pour la démarche de validation mise en œuvre (dans quel contexte, à qui et comment sont-il attribués ?).

Les apprenants peuvent accumuler des badges, les partager sur les réseaux sociaux, les mettre en avant dans leur signature, sur un *CV Europass* ou les afficher sur un site web.









Qui peut délivrer des badges Mozilla ?

Le badge étant d'abord une norme, potentiellement n'importe qui la respectant peut en délivrer : écoles, universités, associations, formateurs, communautés de pratique, employeurs, organismes professionnels, organisateurs de séminaires, bibliothèques, musées...



Quels sont les rôles pour attribuer des badges ?

La direction : décide de remettre des badges, choisit une stratégie en fonction des objectifs privilégiés. Elle sensibilise le personnel et les apprenants, détermine la nature et les conditions d'attribution des badges. Elle communique sur les badges dans l'environnement socio-économique.

La création des badges : chaque badge est dessiné à partir d'une charte graphique intégrant l'image de l'organisme, l'existence de classes de badges et éventuellement de niveaux de maîtrise. Le graphisme doit être de qualité et plaire aux récipiendaires.

Les formateurs : ils participent à la définition du badge, à la détermination des critères et ils garantissent la qualité du processus d'attribution. Ils sensibilisent les apprenants en les associant à la démarche de validation et en les accompagnant dans la valorisation.

Les apprenants : ils adhèrent au processus, comprennent l'intérêt des badges et savent les utiliser.

En pratique : comment construire un badge ?

Différentes plateformes¹ permettent de créer, d'émettre ou de vérifier la validité des badges numériques. Pour choisir une plateforme, en particulier si les badges sont remis manuellement, il faut prendre en compte la langue de l'interface, le modèle économique, la possibilité de gérer des groupes et d'avoir plusieurs émetteurs par organisme. A moins de vouloir créer sa propre plateforme, des compétences de développeur ne sont pas nécessaires. Le processus est le suivant :

- Créer un compte sur la plate-forme retenue (nous suggérons http://badgr.com qui est gratuit ou https://openbadgefactory.com/fr/ qui nécessite un abonnement mais qui est plus ergonomique et qui offre davantage de fonctionnalités),
- Concevoir l'image qui matérialise le badge (il existe des sites spécialisés pour créer ce type d'images, comme www.openbadges.me, mais n'importe quel logiciel de dessin peut être utilisé),
- Pour chaque badge, définir toutes ses caractéristiques avant de les intégrer à la plateforme (titre, définition courte, critères d'attribution, niveaux...) sachant qu'un badge créé ne peut pas être modifié,
- Importer l'image sur la plate-forme pour y attacher les métadonnées définies précédemment.

Un badge doit être compris par l'image et son titre, puis par sa définition. Il est spécifique en décrivant une compétence ou une expérience précise. Les critères d'attribution sont clairs et mesurables pour permettre au bénéficiaire de comprendre ce qu'il doit faire pour l'obtenir, mais aussi pour les tiers, par exemple les employeurs. Ils doivent être réalistes et le badge doit donner envie d'être obtenu en fournissant un effort adapté.

La construction d'ensemble de badges doit être pensée globalement et en amont afin d'assurer la cohérence de l'ensemble, tant par le champ couvert, que par la place de chacun, mais aussi pour l'homogénéité du graphisme, du langage et du ton retenus pour les nommer et les décrire.

En pratique : comment attribuer des badges ?

Le badge engageant l'émetteur et sa légitimité, celui-ci doit pouvoir garantir la qualité du processus d'attribution par le respect des critères d'obtention qui doivent être transparents et compréhensibles pour tous.

Les plateformes permettent de décerner manuellement un ou plusieurs badges à une personne ou à un groupe de personnes que l'on a préalablement constitué, groupe qui a validé une compétence dans un parcours commun ou qui a réalisé un projet collectif. Le badge est envoyé aux bénéficiaires par courrier électronique (la date d'attribution et l'adresse électronique feront partie des métadonnées). Il est possible d'y attacher des preuves (résultats d'un test, document numérisé...).

¹ IMS global qui, depuis 2017, a pris la responsabilité de la norme Open Badges de Mozilla en propose la <u>liste</u>

Quel est l'intérêt des badges pour les apprenants ?

- Être sensibilisé à la notion de compétence,
- S'engager dans le processus d'apprentissage en valorisant de « petits » acquis au fil de la formation.
- Être responsabilisé en demandant des badges et en étant associé au processus d'attribution,
- Développer la confiance en soi et l'estime de soi,
- Valider des apprentissages réalisés hors d'un contexte éducatif formel,
- Valoriser des qualités particulières qui n'apparaissent pas clairement dans un diplôme,
- Utiliser une approche ludique en gagnant des badges ou en se fixant des objectifs,
- **Développer des compétences numériques**, utiliser de nouveaux outils tels que l'*Europass*² ou l'e-portfolio³,
- Améliorer son image sur les réseaux sociaux, utiliser de nouveaux réseaux,
- Faciliter l'accès à l'emploi mettre en avant auprès des employeurs des caractéristiques qu'ils recherchent particulièrement, caractéristiques attestées par un tiers de confiance.

Quel est l'intérêt des badges pour l'organisme ?

- Renforcer son image et sa présence en ligne : le nom de l'organisme émetteur est une des métadonnées.
- Proposer des validations innovantes et créatives,
- Accompagner la modularisation des certifications,
- Compléter un diplôme, par exemple par des badges attestant de savoir-être,
- Soutenir les apprenants en difficulté en proposant une reconnaissance visible et immédiate,

Des badges pour les compétences clés

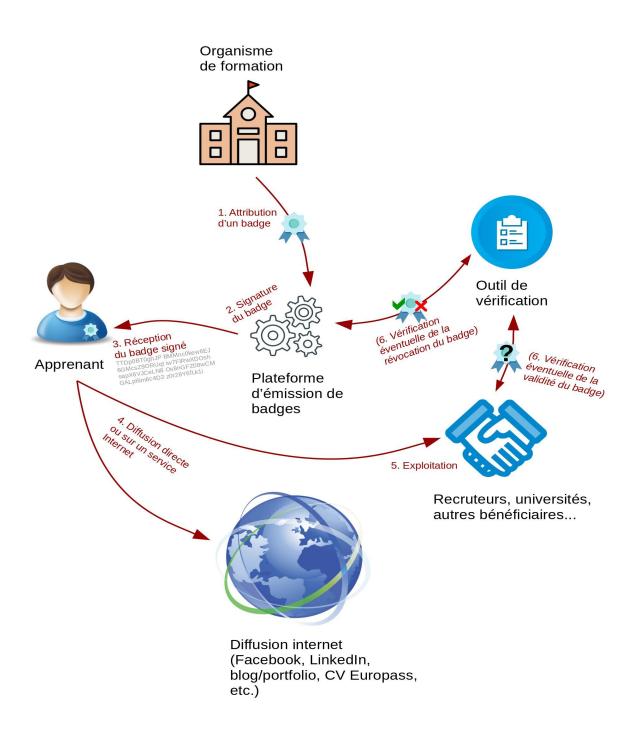
Le projet de *Badges ouverts pour l'éducation des adultes* propose des badges pour valoriser des attitudes, des comportements et des caractéristiques recherchées par les employeurs : compétences clés et compétences de bases relevant du socle de connaissances et de compétences professionnelles.





² https://europass.cedefop.europa.eu/fr/documents/curriculum-vitae

³ http://iportfolio.velay.greta.fr/questions-frequentes/









Ce document est distribué sous licence Creative Commons Attribution – Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International (CC BY-SA 4.0)



Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

2016-1-FR01-KA204-023896